

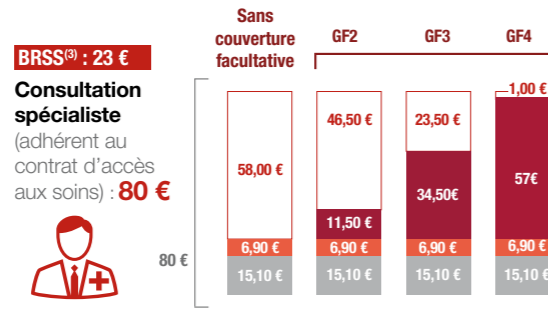
**Exemples de remboursements** (dans le cas où l'entreprise a souscrit la formule de base « GE » pour ses salariés).

**COUVERTURE OBLIGATOIRE**

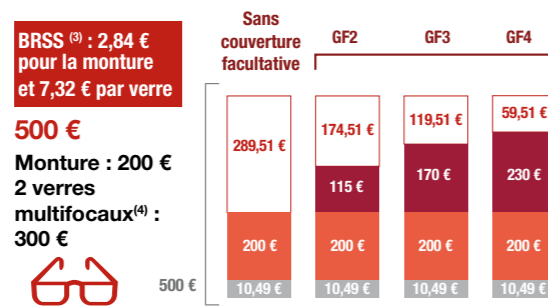
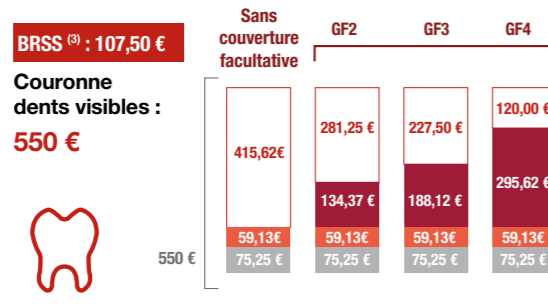
- Prestations Sécurité sociale
- Exemples de prestations contrat entreprise
- Votre reste à charge

**COUVERTURE FACULTATIVE**

- Exemples de prestations La Santé Salarié



Les montants remboursés par la Sécurité sociale tiennent compte de la participation forfaitaire de 1 € retenue sur chaque consultation ou acte réalisé par un médecin.



<sup>(3)</sup> Base de remboursement de la Sécurité sociale.

<sup>(4)</sup> Verre blanc multifocal ou progressif, sphère de -4,00 à +4,00.



Document non-contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions ou limitations. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

**Generali Vie**

Société anonyme au capital de 332 321 184 euros  
 Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris  
 Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

**Entreprises**



**La Santé Salarié**

Augmentez vos remboursements de santé pour une meilleure protection



## Complétez les garanties souscrites par votre entreprise

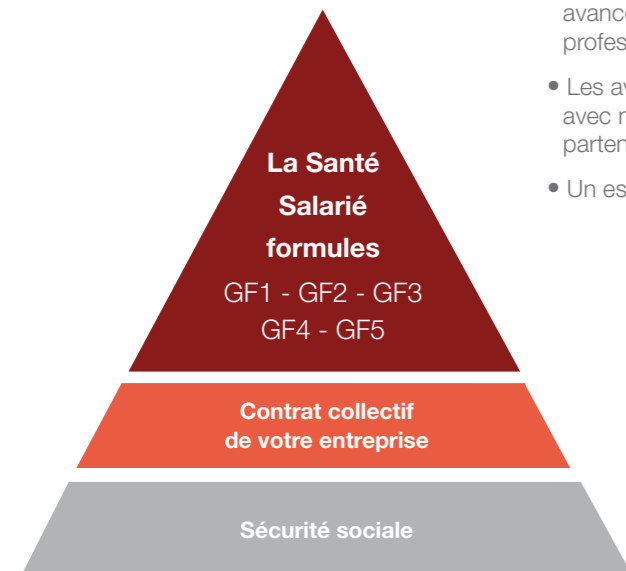
Votre entreprise a souscrit un contrat collectif santé auprès de Generali Vie. En tant que salarié affilié à ce contrat, vous pouvez, selon vos besoins, étendre le niveau de vos garanties et en faire bénéficier vos proches.

### La Santé Salarié

Une solution souple et modulable pour vous permettre de choisir la formule qui vous convient.

### De nombreux avantages

- Un large choix de formules de garanties (de GF1 à GF5).
- Aucun délai d'attente ni de carence.
- Un tarif fixé selon votre âge à l'adhésion.
- Aucune formalité médicale.
- Avec votre carte de tiers payant, aucune avance de frais chez près de 141 000 professionnels de santé.
- Les avantages du réseau Carte Blanche avec notamment 7 600 opticiens partenaires.
- Un espace personnel en ligne.



## Découvrez votre espace dédié en ligne en vous connectant sur **monespace.generalif.fr**



### Pour vous connecter :

- renseignez vos identifiants si vous les avez déjà reçus, ou
  - créez votre compte en quelques clics !
- Vous avez oublié ou perdu vos identifiants ?  
Vous pouvez faire une demande de renvoi en ligne.

### ICI

**Accédez** à vos services. Vous pouvez, par exemple, demander votre carte de tiers payant ou vos prises en charge.

### ICI

**Consultez** vos relevés de prestations<sup>(2)</sup>!

### Les 4 atouts de votre espace en ligne dédié

1. Consultation de votre espace 24 h/24 et 7 j/7.
2. Accès immédiat à vos relevés de remboursements<sup>(1)</sup>.
3. Gestion de votre contrat en toute simplicité.
4. Possibilité d'adapter le niveau de vos garanties à vos besoins.

<sup>(1)</sup> En option.

**Mon espace santé salariés**

**Mes services**

- Mes garanties
- Mes remboursements
- Mes bénéficiaires
- Mes prises en charge hospitalières
- Mon espace prévention

**Mes derniers événements**  
Dernière consultation, 17/02/18

**09 février 2015**

- Asses de collection PMS100
- Asses de collection PMS100
- Asses de collection PMS100

**Actualités**

- 07/06/2014 En été, soyez vigilant pour protéger les enfants
- 07/07/2014 Le soleil pour les seniors

**Ma couverture santé**

	Sécurité Sociale	Supplémentaire Santé	Ma Complémentaire
👤	✓	✓	ⓘ
👩	✓	✓	ⓘ
+	✓	✓	ⓘ
👶	✓	✓	ⓘ
H	✓	✓	ⓘ

**Bénéficiaires du contrat :**

**Étendez ma couverture à mes conjoints et mes enfants**

**Recherchez une amélioration de mes prestations**

<sup>(2)</sup> Accessibles en ligne uniquement si vous ne souhaitez plus recevoir vos remboursements par courrier.

### ICI

**Découvrez** les partenaires Prévention sélectionnés pour vous.

### ICI

**Gérez** en direct votre contrat :

- ajout de votre conjoint ou d'un enfant ;
- utilisation d'un simulateur pour ajuster le niveau de vos garanties...